



Journal Title: Nouvelles de l'UIT

Journal Issue: (no. 4) 2009

Article Title: La protection des enfants dans le cyberspace

Page number(s): pp. 6- 10

This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) للاتصالات الدولي الاتحاد في والمحفوظات المكتبة قسم أجراه الضوئي بالمسح تصوير نتاج (PDF) الإلكترونية النسخة هذه والمحفوظات المكتبة قسم في المتوفرة الوثائق ضمن أصلية ورقية وثيقة من نقلاً.

此电子版（PDF版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.



La protection des enfants dans le cyberspace

Cette année, le thème de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information était «la protection des enfants dans le cyberspace». Lorsqu'il l'avait choisi lors de sa session de novembre 2008, le Conseil de l'UIT avait attiré l'attention sur l'importance grandissante d'un problème qui touche de plus en plus d'enfants et d'adolescents dans le monde. Pendant le Segment de haut niveau qui a précédé le Conseil, l'UIT a lancé l'initiative Protection de l'enfance en ligne (COP)*, conjointement avec des partenaires internationaux, dans le but de créer une expérience en ligne sûre pour les enfants partout dans le monde. Cette initiative a été entérinée par des chefs d'Etat, des ministres et des dirigeants d'organisations internationales du monde entier.

Initiative Protection de l'enfance en ligne

L'initiative Protection de l'enfance en ligne va dans le sens du mandat de l'UIT qui est d'établir les fondements d'un Internet sûr pour les générations futures. La nécessité de cette initiative est claire. Il y a dix ans, le monde comptait à peine 182 millions d'internautes — et presque tous vivaient dans le monde développé. Début 2009, on en dénombrait plus de 1,5 milliard, dont plus de 400 millions avaient accès au large bande.

L'Internet est une ressource commune en plein essor — qui multiplie les possibilités mais aussi les risques en ligne, surtout pour les enfants.

L'initiative en question cherche à aborder la cybersécurité sous l'angle juridique, technique, organisationnel et procédural, ainsi que sous l'angle du renforcement des capacités et de la coopération internationale. Ses objectifs premiers sont d'identifier les risques que courent les enfants dans le cyberspace et d'améliorer la connaissance des dangers, tout en développant des outils pra-

* Pour plus de détails, aller sur le site www.itu.int/osg/csd/cybersecurity/gca/cop/index.html.

tiques pour réduire les risques et partager les connaissances et l'expérience de leur application. Le site web de cette initiative agit comme le dépositaire de liens vers de nombreuses ressources utiles dans ce domaine.

Appel à agir

A l'occasion de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information de cette année, l'UIT a lancé un appel à tous les décideurs, régulateurs, opérateurs et constructeurs du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC). Elle les a appelés à «promouvoir l'adoption de politiques et de stratégies susceptibles de protéger les enfants dans le cyberspace et à promouvoir leur accès en toute sécurité aux ressources en ligne.» Cela ne conduira pas seulement à l'édification d'une société de l'information plus inclusive, mais aidera également les pays à s'acquitter de leurs obligations aux termes de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, adoptée en novembre 1989.

Toutes les parties prenantes, et en particulier les Etats Membres de l'UIT, ont été appelés à:

- ▶ Familiariser le grand public à la protection des enfants dans le cyberspace; identifier les politiques, outils et ressources à utiliser dans leur pays et participer aux manifestations pertinentes de l'UIT, afin d'échanger expérience et bonnes pratiques.
- ▶ Appuyer le travail en cours visant à élaborer des lignes directrices à l'intention des décideurs et des régulateurs sur la protection de l'enfance en ligne.
- ▶ Identifier les risques courus par les enfants dans le cyberspace alors que l'Internet continue à se développer.
- ▶ Construire des bases de ressources à l'usage de la communauté.
- ▶ Promouvoir le renforcement des capacités en vue de renforcer la réaction générale aux menaces visant des enfants dans le cyberspace.



Programmes mis en place par des partenaires

Dans le cadre de l'initiative Protection de l'enfance en ligne, l'UIT travaille déjà avec un grand nombre d'organisations des secteurs public et privé, qui ont divers programmes visant à améliorer la sécurité des enfants et des adolescents en ligne, dont les suivants ne sont que des exemples.

INTERPOL coordonne des enquêtes policières

INTERPOL est l'organisation internationale de police la plus importante du monde, avec 187 pays membres. Ayant son siège à Lyon (France), elle facilite la coopération transfrontière entre forces de police et soutient les efforts visant à prévenir la délinquance internationale et lutter contre elle. L'un des délits les plus graves est l'exploitation sexuelle des enfants, et l'Internet est de plus en plus utilisé par des malfaiteurs. INTERPOL estime à 10 000 ou 20 000 le nombre d'enfants victimes d'abus sexuels et dont les images sont visibles en ligne.

L'organisation est en mesure d'utiliser sa position privilégiée au sein de la communauté des services chargés de l'application du droit international pour coordonner les enquêtes et analyser les informations et les renseignements. Elle gère aussi la Banque d'images d'INTERPOL sur les abus dont sont victimes les enfants (ICAID), qui est l'un

► des principaux outils permettant d'aider la police à lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants sur l'Internet. La banque ICAID contient plus d'un demi-million d'images, y compris des enregistrements vidéo d'abus sexuels avec violence. Jusqu'à présent, la base de données a permis à la police d'identifier et de sauver près de 600 victimes de 31 pays. Elle offre aussi un mécanisme d'alerte des autorités lorsque de nouvelles images d'abus sexuel sont trouvées.

Initiative égyptienne Cyber Peace

Des jeunes gens aident à protéger les enfants en ligne grâce à un programme de l'*Initiative Cyber Peace*, lancée en 2007 par le Mouvement international des femmes pour la paix Suzanne Mubarak. La Première Dame d'Egypte a créé ce programme pour autonomiser les jeunes de tous les pays, de manière qu'ils deviennent des catalyseurs du changement par les TIC. A ce titre, le Groupe égyptien pour la sécurité sur Internet (*Net-Aman* en arabe) a pour but de mieux faire connaître les problèmes et d'aider les enfants et les jeunes à identifier les contenus nuisibles et à réagir correctement.

Le groupe est composé de membres âgés de 18 à 28 ans, et il fait des recherches pour mieux connaître les besoins de sécurité des jeunes en Egypte, afin de tenir compte de toutes leurs préoccupations et celles de leurs familles en ce qui concerne l'utilisation des TIC. *Net-Aman* évalue également les lignes directrices les mieux appropriées pour les jeunes sur l'utilisation sûre de l'Internet, et contribue à créer des ressources pédagogiques efficaces. En outre, les membres contribuent à élargir les programmes stratégiques et à agir comme ambassadeurs et champions de la sécurité en ligne du point de vue des jeunes.

L'*Initiative Cyber Peace* comprend aussi un groupe sur la sécurité sur Internet pour les parents, établi en 2008. L'une de ses premières missions a été de faire un sondage auprès des parents en Egypte, d'où il est ressorti que seuls 30% d'entre eux savent comment réagir si leurs enfants se trouvent confrontés à des contenus dangereux

ou inappropriés en ligne. A l'heure où les enfants connaissent souvent l'Internet bien mieux que leurs parents, il est indispensable que parents et enseignants bénéficient d'une aide pour comprendre les problèmes et le rôle qui peut être le leur pour assurer la sécurité de leurs enfants en ligne. Le groupe sur la sécurité sur Internet pour les parents œuvre dans ce sens, par le biais de sessions de formation et d'ateliers, au cours desquels les parents peuvent faire part de leurs préoccupations et demander des renseignements sur les meilleurs moyens de garantir que les enfants puissent profiter de l'Internet en évitant les risques associés.

Programme européen pour un Internet plus sûr

L'Union européenne coordonne et appuie les efforts visant à sécuriser l'Internet, surtout pour les enfants. De 2009 à 2013, dans le cadre du *Programme pour un Internet plus sûr*, 55 millions d'euros seront affectés à la lutte contre les contenus illégaux et les comportements nuisibles. Le Programme financera des projets ayant pour but:

- de faire en sorte que les enfants, les parents et les enseignants sachent comment être sûrs en ligne





Les parents ont un rôle crucial à jouer en assurant la sécurité de leurs enfants en ligne

Christopher Futcher

- ▶ de fournir aux citoyens des points de contact nationaux pour signaler les contenus et comportements illégaux et nocifs
- ▶ d'encourager des initiatives d'autorégulation dans ce domaine
- ▶ d'encourager les enfants à participer à la création d'un environnement en ligne plus sûr
- ▶ d'établir une base de données de connaissances sur l'utilisation des nouvelles technologies et des risques associés, en réunissant des chercheurs dans le domaine de la sécurité des enfants en ligne au niveau européen.

Déjà, des «Centres Internet plus sûrs» ont été établis dans 26 pays d'Europe, pour mettre au point des matériels et proposer des sessions d'information à l'intention d'enfants, de parents et d'enseignants. Ils reçoivent aussi des rapports relatifs à des contenus illégaux trouvés sur l'Internet et donnent des conseils sur la manière de rester en sécurité sur la toile. Les centres ont créé des panels de jeunes qui sont consultés sur ces questions et certains gèrent des lignes d'assistance pour traiter des problèmes comme le cyberharcèlement.

Le *Programme pour un Internet plus sûr* finance différents projets visant à recueillir et coordonner des données sur la pornographie enfantine qui circule sur Internet. Il étudie aussi les dangers de contenus inappropriés que les enfants risquent de voir, par exemple, dans des jeux vidéo en ligne. Le projet *PEGI Online* est une ramification du

système *Pan European Game Information* (PEGI). Lancé par la *Interactive Software Federation* d'Europe en 2003 pour aider les parents, entre autres, à prendre des décisions davantage en connaissance de cause au sujet de ce à quoi les enfants peuvent accéder sur l'Internet. Le système PEGI vise à fournir des descriptions de contenu liées à l'adaptation en fonction de l'âge. Un Code de sécurité en ligne PEGI est en cours d'élaboration et les producteurs de jeux qui le respectent pourront afficher un label «PEGI Online» sur la page d'accès d'un jeu en ligne.

Telefónica donne des conseils sur l'emploi des téléphones mobiles

L'entreprise de télécommunications *Telefónica*, basée en Espagne, opère dans le monde entier et est l'un des plus gros fournisseurs du monde de services téléphoniques mobiles et fixes. Elle déclare «s'engager à fournir un environnement dans lequel les enfants puissent utiliser les nouvelles technologies en toute sécurité.» Cela est de plus en plus important car l'utilisation de téléphones mobiles en particulier se répand parmi les enfants — par exemple, *Telefónica* dit que la moitié environ des petits espagnols de 8 à 13 ans ont des téléphones mobiles.

Telefónica encourage l'utilisation responsable de ses services par les enfants grâce à une collaboration avec les pouvoirs publics, d'autres partenaires du secteur, les parents et les éducateurs. Elle aide aussi les enfants à tirer le meilleur parti possible des possibilités offertes par la tech-

► nologie en proposant des produits et des services adaptés à leurs besoins. *Telefónica Móviles España*, par exemple, a lancé des téléphones spécialement conçus pour les enfants, avec un choix approprié de fonctions orientées vers l'éducation. Globalement, l'entreprise applique des politiques de protection des jeunes utilisateurs du téléphone en les empêchant de voir des contenus réservés aux adultes. Le but est d'établir un mécanisme approprié dans tous les secteurs d'activité de *Telefónica*, offrant des modalités garanties de limitation de l'accès des mineurs à ce type de service.

L'entreprise participe à des programmes nationaux et internationaux de promotion de l'utilisation responsable des téléphones mobiles, surtout lorsqu'ils donnent accès à l'Internet. Elle communique également des directives à la communauté, par exemple au travers de la publication «Child protection: O₂'s mobile phone guide for parents», produite par la branche britannique de *Telefónica*.

UNICEF promeut un environnement protecteur

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'UNICEF, estime que 300 millions d'enfants dans le monde sont victimes de violences, d'exploitation et d'abus et que des millions d'autres ne sont pas bien protégés. Les abus com-

prennent le genre de prédation pédophile en ligne qui est un élément majeur dans le trafic d'enfants. L'UNICEF cite un chiffre global donné par l'Organisation internationale du travail, publié en 2005, celui de 1,39 million, victimes d'exploitation sexuelle commerciale, dont 40 à 50% sont des enfants. «C'est une forme moderne d'esclavage», dit l'UNICEF.

L'UNICEF préconise et appuie la création d'un environnement protecteur pour les enfants, en partenariat avec les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile. En République sudafricaine, par exemple, l'UNICEF a contribué à mieux faire connaître le problème de la pornographie infantile en apportant un soutien technique et financier à une conférence nationale sur ce sujet, conférence qui s'est tenue en 2005 et a adopté un plan d'action pour l'élimination de la pornographie infantile. Au plan international, l'UNICEF, l'Organisation mondiale du tourisme et l'Association ECPAT (*End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for Sexual Purposes*) International ont lancé un *Code de Conduite pour la Protection des Enfants contre l'Exploitation Sexuelle dans les Voyages et le Tourisme*. Ce projet vise à faire participer le secteur du tourisme à la lutte active contre le tourisme sexuel.

L'UIT poursuit ses travaux

Lors du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), l'UIT a été chargée par les dirigeants de la communauté internationale de la Grande Orientation C5: «améliorer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC». Issu du SMSI, l'Agenda de Tunis de 2005 a reconnu le rôle des TIC dans la protection des enfants et dans l'amélioration de leur développement, ainsi que la nécessité de «renforcer les mesures destinées à protéger les enfants contre tout abus et à assurer la défense de leurs droits dans le contexte des TIC».

L'UIT va continuer ce travail important à titre prioritaire. Pour l'avenir de la société, il est essentiel que les enfants et les jeunes puissent profiter des bienfaits du monde en ligne sans être victimes de ses prédateurs.



Monkey Business Images